

Réunion publique du 10/04/2024 : Aménagement Carrefour de la Cousquille

Présents :

Jean-Luc TRONCO (Maire), Marc-Oliver BEN SACI (Adjoint au Maire), Marie-Christine ROQUES (Conseillère Municipale), Véronique ROUX (Adjointe au Maire), Marie-Claire LOOSE (Adjointe au Maire), Dominique AGAR (Responsable Adjoint du Pôle Technique), Julien PFENDT (SICOVAL) et Guillaume TREVISIOL (SICOVAL).

Introduction par M. le Maire qui dresse un état des lieux actuel de la circulation sur le carrefour de la Cousquille. Il fait mention des embouteillages aux heures de pointes et de la dangerosité de la circulation pour les bus, voitures, vélos et piétons.

Il rappelle que l'Avenue de Toulouse (RD 16) est un axe départemental, mais que la commune a pris l'initiative de faire étudier un projet par le SICOVAL et de le chiffrer, afin d'initier la discussion avec les partenaires, notamment le conseil départemental, et une concertation avec les habitants.

Le projet qui va être présenté, résulte d'une étude accompagnée d'un chiffrage mené par le Sicoval, avec la participation du Département.

Il précise que le Sicoval mène l'étude relative, entre autre, aux réseaux d'eau et d'assainissement et que le SDEHG se charge de l'étude sur les feux tricolores.

M. le Maire présente le projet du futur aménagement du carrefour de la Cousquille, dont l'objectif est de simplifier les flux, en précisant qu'il s'agit d'une esquisse, susceptible d'évoluer en fonction des retours des habitants.

Le plan fait apparaître les éléments nouveaux suivants :

- une entrée et une sortie de parking pour les habitants et commerçants de la Place de la Cousquille,
- des pistes cyclables qui permettront de traverser l'Avenue de la Mairie et le Chemin d'En Poutet en toute sécurité,
- une liaison cycles par la maison de la Cousquille,
- un îlot central sur l'Avenue de Toulouse où la circulation des vélos et des piétons sera sécurisée, et qui ne permettra plus aux automobilistes de tourner à gauche en direction de Belberaud,
- un giratoire sur l'Avenue de la Mairie à l'intersection avec le Chemin d'En Poutet, ayant pour but de sécuriser l'entrée du parking vers les commerces, ainsi que le débouché sur le Chemin d'En Poutet,
- les zones de dessertes de bus Tisséo sur la chaussée Avenue de Toulouse.

Se dessine également la future piste cyclable reliant la Place de la Cousquille au giratoire du collège.

Cet aménagement, dont les travaux seront réalisés ultérieurement, feront l'objet d'une étude d'ici la fin de l'été, précise M. le Maire.

La parole est donnée au public qui s'interroge au sujet :

- du rond point Avenue de la Mairie, qui déplacerait l'embouteillage vers le Chemin d'En Poutet et l'Avenue de Borde Haute,
- la difficulté de certains riverains à rentrer chez eux sur l'Avenue de Toulouse,
- de la vitesse excessive sur l'Avenue de Toulouse au moment du passage au vert du feu tricolore (pas de ralentisseurs jusqu'au rond point à la sortie d'Escalquens, et pas de panneaux de limitation de vitesse),
- du devenir de la maison de la Cousquille,
- de l'accès vers les commerces et restaurants (bureau de tabac, restaurant Le Néphelim et l'espace 61), compte tenu de l'absence de possibilité de tourner à gauche,
- du projet de prolongation de la RD 916,
- des feux tricolores qui devraient être adaptés au trafic.

Sur ce dernier point, il est précisé qu'il s'agira de feux tricolores intelligents, dont le feu s'activera au vert pour les véhicules respectant la limitation de vitesse.

La réunion se clôture sur une proposition de M. le Maire, d'une seconde réunion publique programmée au mois de juin, afin de faire le point sur les modifications qui auront pu être apportées au projet, suites aux remarques émises.